***Communiqué de presse***

**micro*Start* augmente son capital de 1,6 million d’euros pour doubler son activité**

**Bruxelles, le 11 octobre 2016 — À l’occasion de la Journée Européenne de la Microfinance, micro*Start* annonce une augmentation de capital de 1,6 million d’euros et l’arrivée dans son actionnariat de Partena Professional. Ce double événement permettra de faire face à la hausse constante de la demande de microcrédit.**

**micro*Start***, numéro un belge de la microfinance, profite de la seconde édition de la ***Journée Européenne de la Microfinance*\***, ce jeudi 20 octobre, pour dévoiler deux importantes étapes dans sa nouvelle stratégie de développement : une augmentation de capital de plus de 1,6 million d’euros et l’arrivée dans son actionnariat du secrétariat social pour les entrepreneurs : Partena Professional.

Créée en 2010 par l’Adie, institution pionnière en Europe, BNP Paribas Fortis et le Fonds Européen d’Investissement, micro*Start* est l’une des organisations européennes les plus dynamiques et innovantes dans le domaine du microcrédit professionnel.

**Une demande en pleine expansion**

Selon une étude du Réseau Européen de Microfinance, la microfinance n’a jamais eu un impact aussi élevé en Europe[[1]](#footnote-1). Pour faire face à la hausse constante de la demande, micro*Start* a donc lancé son plan stratégique « 2016-2020 ». Elaboré avec l’ensemble de ses parties prenantes (clients, bénévoles, salariés, partenaires et actionnaires), micro*Start* entend doubler l’activité de l’organisme de microcrédit professionnel à l’horizon 2020.

« *Ce plan stratégique se fait dans un contexte où la création d’entreprise est de plus en plus reconnue et popularisée en Europe. En Belgique, nous sommes loin d’avoir épuisé le potentiel existant. Pour y répondre, microStart a besoin de ressources complémentaires qui vont permettre d’investir pour changer d’échelle »,* explique **Patrick Sapy, directeur général de micro*Start***.

*« Ces fonds seront notamment consacrés à l’expérimentation de nouveaux produits et services, au renforcement de notre support à notre réseau d’agences et à nos partenaires, ainsi qu’à la mise en œuvre d’une stratégie digitale. Nous devrons également porter toute l’attention nécessaire à la bonne qualité de notre portefeuille qui est déterminante pour notre pérennité »*, poursuit-il.

**Des partenaires avec un rôle capital**

L’augmentation de capital sera assurée par **BNP Paribas Fortis**, **AG Insurance** et **Partena Professional**. Dans le même temps, micro*Start* devra mobiliser 60 millions d’euros de lignes de crédit complémentaires, pour refinancer les quelque 1000 microcrédits par an qui devraient être accordés de 2016 à 2020. Celles-ci seront également apportées par BNP Paribas Fortis, partenaire-clé de la première heure.

**Max Jadot, CEO de BNP Paribas Fortis** : « *L’un des tout premiers objectifs de BNP Paribas Fortis en matière de responsabilité sociale est d’encourager l’insertion par le développement économique. Continuer à contribuer aux ressources financières de microStart est une des manière de soutenir le développement du microcrédit, lequel répond à un besoin réel en constante augmentation. Il est donc de notre devoir, en tant que banque soutenant l’économie réelle, de faire en sorte que microStart continue sa croissance et développe une offre adaptée aux besoins de tous*.

**Hans De Cuyper, CEO d'AG Insurance :** « *Voilà près de 2 ans que notre entreprise s'est engagée aux côtés de microStart. Nous sommes particulièrement fiers de pouvoir contribuer à un projet qui lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et qui donne aux moins favorisés les moyens de pouvoir lancer leur entreprise. Grâce à l’arrivée de Partena Professional, à qui je souhaite la bienvenue, microStart pourra poursuivre son développement et renforcer son offre vis-à-vis des micro-entrepreneurs.*»

En outre, le **Fonds Européen d’Investissement (FEI)** a renouvelé sa garantie pour trois années complémentaires, portant à 15 millions d’euros le montant des nouveaux crédits pouvant bénéficier du dispositif EaSI, qui permettra à micro*Start* d’accroître son activité et de tester de nouvelles formes de microcrédit, notamment pour des entrepreneurs en développement.

**Pier Luigi Gilibert, directeur général du FEI :** « *Le premier accord de microfinancement en Belgique, dans le cadre du programme pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI), aidera microStart à poursuivre le développement de son offre de produits à l’attention des micro-entrepreneurs. Nous sommes heureux d’avoir pu contribuer au lancement de microStart en 2010, permettant ainsi à l’organisation de prêter plus de 18 millions d’euros à la suite de notre appui. La signature apposée aujourd’hui confirme notre engagement à l’égard de la communauté de microfinancement en Belgique par le biais de nos relations avec microStart.* »

**Partena Professional fait son entrée dans le capital du spécialiste du microcrédit belge**

Une bonne nouvelle n’arrivant jamais seule, micro*Start* est fier d’accueillir dans son actionnariat **Partena Professional**, l’un des acteurs belges les plus importants en matière de secrétariat social pour indépendants et de guichet d’entreprises.

Ce nouvel actionnaire, dont la devise est « entreprendre avec les entrepreneurs », permet une vraie complémentarité avec micro*Start*, qui s’appuiera sur le réseau de Partena Professional pour distribuer son offre de financement.

**Michel Halet, Deputy CEO de Partena Professional :** «*Ce partenariat est une concrétisation de notre volonté d’agir pour abaisser les barrières à l’entreprenariat. L’avenir de notre économie passe par les initiatives locales.  Chaque candidat entrepreneur avec un projet valable doit être soutenu dans son initiative d’entreprendre !*»

**5 ans de micro*Start* en Belgique**

Depuis sa création en septembre 2010, micro*Start* a accueilli plus de 12.000 personnes et délivré près de 3.000 microcrédits, pour un montant de 18 millions d’euros, créant de facto 1.500 emplois nouveaux en Belgique. 80% des clients sont sous le seuil de pauvreté et la plupart sont issus de l’immigration. Avec un taux de pertes finales de l’ordre de 2%, micro*Start* prouve tous les jours que faire crédit, c’est faire confiance.

**Contact presse :**

Pour tout complément d’information, demande d’interview ou matériel visuel, merci de prendre contact avec :

Isabelle Degroote – [isabelled@voice.be](mailto:isabelled@voice.be) - 0495 23 82 78

Site web micro*Start* : <https://microstart.be/fr>

2ème Journée Européenne de la Microfinance : <http://www.european-microfinance.org/index.php?&rub=activities&pg=2nd-european-microfinance-day>

***\* A propos de la Journée Européenne de la Microfinance***

*Initiée par le European Microfinance Network, la Journée Européenne de la Microfinance veut sensibiliser les instances communautaires à la microfinance en tant qu’outil de lutte contre l’exclusion sociale et le chômage, en Europe. Elle est l’occasion d’une série de recommandations au monde politique pour améliorer le système des microcrédits en Europe, en construisant des cadres législatifs et réglementaires qui soutiennent le marché de la microfinance.*

1. *400.000 clients actifs en Europe et près d’un milliard d’euros de nouveaux microcrédits professionnels décaissés en 2015.* [↑](#footnote-ref-1)